

SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU

8 avril 2014

PRESENTS

- M. LAVAUUR, Maire

- M. DIOT, conseiller municipal

- Mme BONNETAT, conseillère municipale

- Mme BABOULENE, déléguée des parents d'élèves

- Mme BOBINEAU, déléguée des parents d'élèves

- Mme CAMPERGUE, déléguée des parents d'élèves

- Mme LAGARDE, déléguée des parents d'élèves

- Mme RAYNAL, déléguée des parents d'élèves

- Mme MARCENAC, adjointe en maternelle

- Mme MARTINA, adjointe en maternelle

- Mme TOURET, directrice de l'école primaire

- Mme SUDRE, adjointe en élémentaire

- Mme VIDAL, adjointe en élémentaire

- Mme SOULAYRES, DDEN

EXCUSES ou ABSENTS

- M. BOUSQUET, IEN de la circonscription de Cahors 1

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés :

- **APPROBATION DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE**

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

- **SORTIES ET PROJETS EFFECTUES**

TPS/PS/MS

MS/GS

CP

CE1/CE2

CM1/CM2

Sortie cinéma

18/11

« Le roi et autres contes »

94.30€ (2.30€/enf) + bus 149€

Sortie randonnée

25/11/13

avec l'association « Chemin Faisant »

Sorties nature

07/11

Intervention CAPEB

22/11

Sécurité routière

05/12

Marché de Noël

8/12 avec une participation du péri-scolaire

Au vu des recettes récoltées, les enseignantes proposent d'organiser l'année prochaine un marché de Noël

Spectacle et goûter de Noël offerts par la mairie

20/12

Spectacle fort intéressant, de qualité et moment de convivialité. A renouveler. La mairie est vivement re



Ateliers cuisine

Janvier

Galette + brioche des rois

Piscine

du 20/01/14 au 24/03/14 bus : 975.84€ (transport mairie)

Les parents accompagnateurs sont spécifiquement remerciés par l'équipe enseignante, entre autre pou

Carrefour des sciences

06/02 Astronomie

159.54€

Location du planétarium offerte

Intervention polytechnicien : A.Carton

Les 7, 14, 21 et 28/02

Sur les thèmes de l'eau et de l'air

Expérimentations en classe

Ateliers cuisine

Février

Crêpes

Prévention routière

Piétons 11/02

Sortie Trespoux

12/02

Prolongement travail prévention routière + plan du quartier

JMF

13/02/14 « Au pays des grenouilles »

52.50€ (1.50€/enf) + bus 77€

Théâtre

« La nuit électrique »

18/02

207€ + bus 132€

Journée carnaval

28/02

Carrefour des sciences

27/03

MS : bouge ton corps

49.54€

JMF

21/03/14 « L'arbre d'Hipollène »

99.00€ (1.50€/enf) + bus 99,00€

Printemps des poètes

Dernière semaine mars

SYDED

Intervention en classe

25/03



Sortie cinéma

« Le secret de la pierre lune »

Tous les MS + GS

07/04

64.40€ + bus 77€

Rencontre USEP

02/04

Sports collectifs

Transport pris en charge 100% par l'USEP

Journée de l'environnement

03/04

Présentation d'ateliers sur le thème de l'environnement au lycée agricole du Montat

Transport offert par le SYDED

- **SORTIES ET PROJETS A VENIR**

TPS/PS/MS

MS/GS

CP

CE1/CE2

CM1/CM2



Visite du patrimoine

Cahors + Pont Valentré

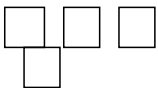
22/04 ?

6€/enf + Bus 77€



Prévention bucco-dentaire

11/04



Carrefour des sciences

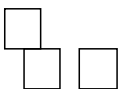
13/05 sur L'air

GS uniquement 40€

Rencontre CROSS

Interclasses à Trespoux

Courant Mai



Intervention DUMISTE J. Chaumié

16, 23/05, 06, 13, 20, 27/06

Frais de déplacement env 25€

USEP

Rencontre athlétisme

18/06

Transport pris en charge par l'USEP

Sortie à la ferme ?

La Bérrière

Rocamadour

3€/enf + Bus : 323€

Phosphatières de Bach

12/06

(Visite + 2 ateliers)

6€/enf + bus 262€

Classe immersion anglais

Du 2/06 au 4/06

135€/enf + Bus 96.30€

Résidence d'Olt

Rencontre intergénérationnelle

Bus : 77€

Sortie randonnée

Circuit de Blay

3 ou 4/07



Sortie offerte par le SYDED

Lieux ?

Entrées à payer par la coop

Préparation kermesse

27/06

--	--	--	--	--	--

Quelques précisions pour la classe d'immersion anglais sont apportées :

134€/enf soit 3752€ + bus 96.30 = 3848.30€

Participation de la coopérative : 500€ ? + de l'APE : 500€ ?

Vente de gâteaux : 213.50€. D'autres sont prévues dans les semaines à venir.

Actuellement, la participation des familles s'élèverait à env 90€.

Mme Vidal organisera une réunion très prochainement pour informer les parents du contenu de

cette classe découverte et pour proposer des échéances pour le paiement.

La mairie se pose en tant que partenaire et s'engage à favoriser le départ en voyage scolaire avec nuitées. Un budget sera spécifiquement prévu pour ces dépenses exceptionnelles. Lors du prochain conseil municipal (le 17/04), seront débattues les modalités de financement (hauteur et périodicité).

- COMPTE-RENDU DE LA COOPERATIVE

Au 07/04/14, le solde était de 2086.11€. Le grand livre des comptes est présenté.

Il est rappelé que la coopérative n'a pas vocation à épargner. L'argent disponible sera donc utilisé d'ici la fin de l'année. Il se peut que, pour financer les « sorties de fin d'année », une participation soit demandée aux familles (le montant restant à déterminer). Le conseil d'école approuve cette proposition.

- INTERVENTION DES PARENTS DELEGUES

1. Il est signalé que pendant le temps extrascolaire, les manteaux et les cartables des enfants « traî » sous le préau ; ils sont salis et peuvent représenter un danger (risque de s'entraver). Des porte-manteaux et/ou des casiers pourraient peut-être être installés. Le préau sera donc réaménagé si possible (pour rappel, les enfants avaient demandé un tableau pour écrire)
2. Il semblerait que les vêtements égarés par les enfants aient été portés pendant les vacances d'hiver à Emmaüs (ce qui est généralement le cas pendant les grandes vacances). La mairie veillera à ce que cela ne se reproduise plus.
3. Des parents s'étonnent du non remplacement des enseignants. L'école indique qu'elle n'est pas responsable, pas plus que la mairie et que les parents sont en droit de s'adresser à l'inspection académique.
4. Les délégués interpellent la mairie quant au paiement des repas lorsque les enfants sont malades. Les familles souhaiteraient ne plus avoir à payer ces repas annulés au dernier moment. M Le maire indique que le Grand Cahors facture tout de même ces repas à la mairie et qu'une étude sera réalisée pour chiffrer le coût pour la commune. Le conseil municipal se prononcera lors de sa prochaine réunion.
5. Les remontées sur la mise en place du temps périscolaire sont positives. Les enfants sont satisfaits et intéressés par les activités proposées. Ils apprécient également les temps libres.

6. De nouveau, un point est fait sur le service de: les deux services sont appréciés par les enfants, qui mangent davantage dans le calme. Le règlement intérieur est à modifier, à retravailler avec les différents partenaires d'ici septembre 2014 et sera présenté en réunion de rentrée à la demande de M le Maire puis voté en conseil d'école. La surveillance de la cantine est également questionnée par les parents délégués (difficultés avec un membre du personnel, lignes à copier données...) Le personnel communal sera accompagné dans la mise en place de ce nouveau règlement (rencontres prévues d'ici fin juin).

7. Le recours à la violence (verbale ou physique) par certains enfants, pendant les temps scolaire et périscolaire, est encore trop systématique. Il est noté que les bagarres se déroulent particulièrement sur le temps périscolaire et qu'il faut enrayer cette violence en canalisant les enfants par des jeux ou toute autre activité...Le conseil d'école approuve cette remarque. M Le maire propose de redéfinir les tâches du personnel de surveillance et pourquoi pas de mettre en place des activités pendant la pause méridienne et le soir à partir de 16h30. Certains enfants désireraient faire leurs devoirs (c'est-à-dire avoir un espace avec des tables et des chaises à leur disposition avec une possibilité de tutorat entre pairs, et non un encadrement spécifique comme en aide aux devoirs).

8. Un positionnement de la mairie est demandé sur le service minimum en cas de grève ou de neige. Le conseil municipal statuera de nouveau très prochainement.

9. Une fête de fin d'année est demandée par certains parents. Il s'agirait de définir « fête d'anné» (spectacle ?/moment de rencontre ?) Les enseignantes exposent à nouveau leur point de vue ; à savoir que les spectacles doivent être l'objet d'un travail spécifique tout au long de l'année et répondre à des exigences pédagogiques, ce qui n'est pas le cas cette année. Le moment de convivialité recherché par les parents peut se partager à l'occasion de la kermesse.

10. Il est demandé par les parents de la classe de CM1/CM2 que les devoirs soient moins conséquents pour le mercredi matin, ce à quoi il est répondu que les devoirs sont donnés à la semaine et donc que les enfants peuvent s'organiser en conséquence.

11. Les parents souhaiteraient que les mots pour les sorties de maternelle soient transmis plus tôt, ce que les enseignantes essaieront de faire, en fonction des contraintes d'organisation.

12. Pour finir, les délégués félicitent Mme Vidal pour son remplacement en tant que directrice.

- PREPARATION DE LA RENTREE 2014/2015

Prévisionnel des effectifs

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

- TPS/PS : 3 + 10

- MS/GS : 9 + 14

- CP/CE1 : 13 + 10

- CE1/CM1 : 9 + 15

- CE2/CM2 : 8 + 15 soit un total de 106 élèves

Les effectifs sont en baisse mais ne nécessitent pas à ce jour de fermeture de classe.

Il s'agirait de recenser tous les élèves qui seraient susceptibles de s'inscrire à l'école (TPS nés sur une autre commune entre autre/logements sociaux..). La mairie s'engage à fournir les éléments demandés.

Seuls les CE1 seraient répartis dans deux classes différentes sur proposition du conseil de cycle.

L'organisation des classes élémentaires sera soumise à l'IEN pour accord.

Budget Mairie

Jusqu'alors, il était de 4200€ (fournitures) + 1200€ (livres) + 1000€ (transport piscine).

M. Le Maire affirme qu'il sera reconduit en l'état, après accord du conseil municipal. Aucune augmentation n'est prévue ; par contre la mairie propose, comme indiqué précédemment de s'engager financièrement dans les classes transplantées.

De plus, l'équipe enseignante demande que le nombre de photocopies couleurs autorisées soit revu à la hausse (actuellement env 10 pages A4/enf.). La demande est entendue et sera prise en considération.

Modification des Activités Pédagogiques Complémentaires (classes élémentaires)

A partir de septembre, les activités auront lieu les matins (probablement les mardis/mercredis/jeudis) de 8h30 à 8h50. Effectivement, l'heure dévolue à ces APC en fin de journée (de 15h45 à 16h45, sans pause) ne permettait pas un travail de qualité, les enfants étant fatigués pour une concentration optimale.

L'impossibilité de placer ces activités sur la pause méridienne (1h30 obligatoire) ou de les diviser en 2 séances de 30 min le soir (car les enfants ne seraient pas surveillés pendant ¼ d'heure, le personnel étant en temps périscolaire) a conduit l'équipe à opter pour cette solution. A 8h50, les enseignantes continueront l'accueil dans les classes (à savoir que ce temps de service est obligatoire).

Pour ne pas pénaliser les élèves qui arriveraient régulièrement à 9h00, les trois sessions par semaine concerneront trois groupes différents avec impossibilité pour un élève de venir deux fois dans la semaine. Pour rappel, ces activités sont soumises à l'accord des parents.

La mairie prend note de cette réorganisation qui impactera sur les groupes du périscolaire (env 15 enfants seront donc à réintégrer).

- QUESTIONS DIVERSES

Il est convenu que :

- Un panneau d'affichage sera commandé et des poubelles seront rajoutées.
- Un point sur le matériel informatique sera effectué (souris, clavier, écran..). Il est précisé que la maintenance des ordinateurs est actuellement insuffisante et qu'il est difficile de faire venir le technicien.
- Les stores du dortoir ont été commandés et seront changés très prochainement. Ceux du couloir ont été retirés car dégradés. Une autre solution est envisagée par la municipalité.
- Le changement de la porte des toilettes handicapées est à l'étude et sera revue avec les architectes.
- Il est décidé à l'unanimité que le tableau des sorties effectuées ou à venir sera fourni en même temps que les documents préparatifs au conseil d'école, ce qui permettra de gagner du temps dans la présentation.

Mme Bobineau fait savoir au conseil d'école que la DDT va très prochainement faire don à l'école (via l'APE) de 5 ordinateurs complets. L'équipe pédagogique se félicite de cette mise à disposition de nouveaux matériels et remercie particulièrement la DDT.